

TERMES DE REFERENCE
Mise à jour et nouvelles fonctionnalités sur Progiciel

1. CONTEXTES

L'EDBM est un établissement Public à caractère industriel et commercial chargé de la promotion et facilitation des investissements à Madagascar.

Dans le cadre de son développement l'EDBM bénéficie l'appui des bailleurs de fonds, la Banque Africaine de Développement (BAD), entre autres, à travers du projet d'appui à la promotion des investissements (PAPI). Afin d'assurer la continuité de la gestion des fonds alloués, la mise à jour du logiciel comptable existant afin de comptabiliser les opérations du Projet suivant les procédures du bailleur de fonds s'avère indispensable, afin d'éviter l'exploitation de plusieurs logiciels de comptabilité dans au sein de la même direction administrative et financière de l'EDBM.

Par ailleurs, en ce qui concerne le progiciel « PANDORA » nécessite des améliorations et éventuelles corrections compte tenu des nouveaux besoins de l'EDBM.

2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Les prestations qui feront l'objet de la présente convention, consiste à la mise à jour du logiciel comptable pour la comptabilisation des opérations du projet PAPI, d'une part, et l'amélioration et corrections du logiciel de gestion existant selon les nouveaux besoins de l'EDBM, d'autre part.

2.1 Logiciel comptable pour le projet PAPI :

La mise à jour du logiciel de comptabilité pour le projet PAPI comprend, essentiellement :

- a) Intégration dans les états financiers du PAPI de la comptabilité sur financement du Gouvernement
- b) Ajout d'un nouveau champ pour l'exercice antérieur (Bilan et Compte de résultat) ;
- c) Insertion de la rubrique « note annexe » dans l'état financier, la note annexe concerne les détails des comptes pour chaque rubrique ;

2.2 Amélioration et correction du progiciel « PANDORA »

- a) Gestion recettes cartes de résidents
 - Inclusion de deux nouveaux mode de paiement « Chèque » et « Virement »
 - Séparation automatique de l'état de versement de l'EDBM et du MID
- b) Modification de certains sigles des documents dans quelques en têtes des ministères après changement de structure ;
- c) Gestion des dossiers de demande d'agrément ZEF : réception, mouvement et statistique, suivi en temps réelle des dossiers
- d) Gestion des dossiers de demande d'autorisation touristique : réception, mouvement et statistique, suivi en temps réelle des dossiers
- e) Modifications sur la partie VISA : ajout d'un menu de délivrance lettre
- f) Amélioration présentation statistique des départements (facilité de lecture)

- g) Mise en place du suivi des sociétés en demande d'agrément en zone franche, avec inclusion des étapes à suivre jusqu'à l'obtention de l'agrément
- h) Pour les sociétés qui ont déjà leurs agréments, faire un suivi des documents légaux (rapports d'activités, états financiers, ...)
- i) Et toutes autres améliorations et/ou modifications demandées par EDBM durant l'exploitation du progiciel

3. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

Le consultant doit présenter un rapport à chaque présentation de facture aussi bien pour le projet PAPI que pour le progiciel PANDORA avec approbation des utilisateurs.

4. DUREE ET ORGANISATION DES PRESTATIONS

La validité de la prestation est de 12 mois, avec une intervention de 40 jours au maximum, le consultant sera payé par service effectué, après présentation de facture et justificatif (rapport) suite à une demande d'intervention de l'EDBM. Le consultant sera payé ainsi en homme jour, et la définition du nombre de jour d'intervention sera définie de commun accord à chaque demande de service, sachant que la totalité annuelle ne pourra pas dépasser QUARANTE (40) hommes jours.

Les interventions achevées et approuvées par l'EDBM sont à facturer par le Consultant.

Chaque intervention sera déclenchée par une lettre de demande de service signée par la Direction générale de l'EDBM détaillant les améliorations et/ou modification demandées.

5. PROFIL DU CONSULTANT INDIVIDUEL

Le consultant devra être un informaticien spécialiste de la programmation, disposant de :
Niveau Technicien supérieur en informatique (Bac+2) minimum,
Disposant d'au moins 5 ans d'expérience dans la programmation de logiciel,
Compétences prouvées et expérience d'au moins 3 ans en matière de formations sur le l'utilisation de logiciel,
Parfaite maîtrise de la procédure et exigence en matière de comptabilité,
Parfaite maîtrise du système d'exploitation Windev,
Didactique, sens de l'écoute et des relations interpersonnelles